

Jean-Philippe NILOR

Député de Martinique
12, Rue Paul LANGEVIN
97228 SAINTE-LUCE

jean-philippe.nilor@wanadoo.fr

Marcellin NADEAU

Maire du Prêcheur
Hôtel de Ville
97250 PRÊCHEUR

marcelin.nadeau@wanadoo.fr

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Martinique, le 23 mars 2020

Objet : Etat d'urgence sanitaire
Situation de la Martinique

Monsieur le Président de la République,

Depuis plusieurs semaines, de nombreux pays sont très lourdement impactés par la crise sanitaire sans précédent provoqué par la propagation du virus Covid-19.

Plus que jamais, en Martinique, notre insularité et notre éloignement imposent que des mesures adéquates soient prises pour éradiquer ce fléau.

Aussi, sans être exhaustifs sur l'ensemble des dommages provoqués par cette crise, nous nous devons de mettre en exergue un certain nombre de problématiques et de vous alerter sur certains points qui nous paraissent essentiels :

- **L'urgente nécessité d'avoir des moyens à la hauteur du risque encouru par le personnel hospitalier, le personnel soignant dans son ensemble et la population** ; notre attention a été attirée quant à la pénurie en masques, respirateurs et autres moyens pour le CHU de Martinique.

- **L'urgence du renforcement des moyens humains** par la venue de médecins étrangers. La *LOI n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé* permet désormais de renforcer notre capacité d'intégration dans le système de santé des médecins ayant obtenu leur diplôme dans un pays extérieur à l'Union Européenne. Dans une lettre ouverte en date du 19 mars 2020, nous demandions aux Directeur Général de l'ARS et Préfet de

Martinique de se faire les relais de cette demande auprès de vous et singulièrement pour la venue de médecins cubains.

- **Le droit à l'expérimentation pour les différents traitements possibles** ; Une autre préoccupation majeure concerne les médicaments présentés comme ayant prouvé leur efficacité. Partant de la possibilité du malade d'avoir le choix de son traitement, que l'on parle de l'interféron alpha 2b testé par les Cubains, de la Chloroquine proposée par le Professeur Raoult en France et officiellement utilisée aux Etats-Unis ou des succès obtenus par la Chine dans la guérison de nombreuses et nombreux malades, la question pour ces malades est de guérir ou mourir. Aussi, nous ne saurions accepter que la Martinique et les autres territoires dits d'outremers soit écartés de ces protocoles. Notre insularité et notre éloignement imposent que des dispositions soient prises au plus tôt pour nous permettre l'accès à ces traitements avec les stocks afférents.

- **La mise en place urgente d'une assistance particulière et ciblée pour tous les personnels en contact avec le public**, d'où une exposition quotidienne ; les employés de commerce, les agents de sécurité, les agents de nettoyage des structures et commerces maintenus ouverts pendant cette période, les policiers, les aides ménagères et aidants familiaux qui interviennent auprès de personnes vulnérables, les assistantes maternelles de plus en plus sollicitées pour faire face aux situations de parents mis en quatorzaine ou mobilisés professionnellement ...

Cette situation de crise a également de lourdes conséquences sur le tissu économique et les entreprises de notre territoire que nous entendons défendre. Un point précis sera fait avec l'ensemble des acteurs de ce secteur que nous ne manquerons pas de vous transmettre.

A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels...

Comptant vivement sur votre compréhension de la nécessité de mesures fortes pour la Martinique et l'ensemble des dits outremers, nous vous adressons, Monsieur le Président de la République, nos salutations respectueuses.

Jean-Philippe NILOR
Député de Martinique



Marcellin NADEAU
Maire du Prêcheur

